



## Procès-verbal de la 5ème séance de la CONFÉRENCE ROMANDE DE LA FORMATION CONTINUE

Genève, 14 mai 2009

---

**Présent(e)s :** Mmes et MM. P. Barras, L. Comte, A. Girardin, D. Juillerat, S. Manco, I. Mellos, B. Morand-Aymon, A. Petitpierre, L. Python, A. Sanchez, G. Savary, R. Strahm, J. Stroumza (13)

**Excusé(e)s :** Mmes et MM. J. Aubert, B. Bachelard, E. Baume-Schneider, Ch. Bonvin, J.-P. Brügger, D. Burkhalter, Ch. Darbellay, M. Déglon, T. Erb, Y. Flückiger, J.-P. Graber, H. Hiltbold, A. Holenweg, D. Lambelet, F. Le Vallois, Ch. Levrat, F. Loi Zedda, A. Marra, Ph. Merz, B. Monnet, J. Neiryck, R. Nordmann, J.-L. Portmann, S. Rolle, M. Roth-Bernasconi, C. Sallort, A. Schläefli, A. Seydoux-Christe, C. Simoneschi-Cortesi, J.-F. Steiert, I. Taher-Selles, A. Thorens Goumaz, O. Tschopp, S. Verest-Junod (34)

**Présidence :** Mme G. Savary

**Vice-Présidence :** Mme B. Morand-Aymon, M. D. Juillerat

**PV :** Mme M. Egger

G. Savary ouvre la séance en remerciant chaleureusement les SIG pour leur accueil.

Elle souhaite la bienvenue à Louiselle Morand qui a réalisé sur mandat le site Internet de la CRFC et la remercie chaleureusement pour le travail effectué.

Le nombre d'excusés, plus important que d'ordinaire à cette séance, est principalement dû au changement de date de la présente séance, mais également à des impératifs politiques (notamment dans le secteur des HE) : nombreux sont les membres absents qui ont manifesté leur regret et manifesté leur intérêt intact à nos travaux.

Première partie statutaire (14h00-15h00)

### 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### 2. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2008

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 3. Programme d'activités 2009

- Cotisations, contributions extraordinaires et état des finances : G. Savary remercie chaleureusement les institutions qui ont soutenu la CRFC par le paiement de leur cotisation ou de leur contribution extraordinaire : les encaissements se montent, à ce jour, à CHF 15'000.00.
- Promotion de la CRFC auprès des cantons : le rendez-vous prévu entre Mme Savary et Mme Chassot (Fr) / M. Beer, initialement prévus en mars, ont dû être repoussés au mois de juin.
- Comité CRFC : le comité a reçu la démission de Mme Sandrine Verest-Junod (FC-UniL), remplacée par Mme B. Bachelard (directrice HE-ARC). En raison de son absence à la séance de ce jour, Mme Bachelard sera nommée formellement lors de la prochaine assemblée.
- Membres CRFC : nouveau : M. le prof. Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève et délégué au Rectorat pour la FC (Mme Edmée Ollagnier, qui représentait jusqu'ici l'Uni-GE/FC, quitte la CRFC pour cause de départ à la retraite).
- Groupes de travail : les groupes de travail sont toujours en fonction. Le groupe « FC/Entreprise » (M. F. LeVallois, Bobst SA) organise une rencontre avec des services de formation de grandes entreprises romandes (8 septembre). L'un des objectifs poursuivis est d'intéresser des grandes entreprises, de les impliquer dans nos travaux. Un autre but est également de solliciter un financement de la plateforme d'échanges par les entreprises.
- Site internet : le comité s'était donné pour objectif d'ouvrir un site internet, d'y offrir un forum de discussion-échanges et surtout de faire connaître la CRFC, ses missions, sa composition, ses travaux, etc. Les productions et questions des groupes de travail seront donc postés sur le site internet et serviront de fil conducteur aux réflexions et recommandations de la CRFC. Le site est également sensé dynamiser la CRFC (voir ci-dessous pt 4).
- Loi fédérale sur la formation continue (LFFC) : le sujet n'est plus d'actualité au niveau politique à Berne. Un rapport sur la FC était attendu de longue date ; Mme Renold, directrice de l'OFFT, en été venu présenter les

---

orientations lors de la dernière séance de la CRFC (novembre 08). Remis au Conseil Fédéral en début d'année, il était prévu que Mmes Leuthard et Renold le présentent aux CSEC-N/E. Mais pour des raisons obscures, le rapport a été bloqué en mars par le Conseil Fédéral, les conseillers fédéraux les plus concernés par le dossier (M. Couchepin/Mme Leuthard) n'étant visiblement pas sur la même ligne. Interloquée par la procédure inhabituelle, la commission du national a écrit aux deux Conseillers fédéraux et déposé une initiative parlementaire en vue d'obtenir à tout le moins une explication.

Si les espoirs concernant la LFFC sont ainsi et pour un temps indéterminé déçus, reste la piste d'un troisième plan de « stabilisation » (relance), attendu en août. La formation continue peut trouver là une opportunité de se voir reconnue comme l'un des fers de lance de la reprise économique.

#### **4. Site internet de la CRFC**

D.Juillerat présente la version 0 du site : le but est de présenter ce jour plus la structure que le contenu. L.Morand a conçu le site et nous le présente rapidement ([www.crfc.ch](http://www.crfc.ch)). Le site est dorénavant déjà ouvert ; le forum sera retravaillé en fonction des propositions émises ce jour. L'attention est attirée sur la question de la protection des données : il faut vérifier auprès des membres s'ils sont d'accord de mettre leur nom et coordonnées e-mail sur le site. S'il devait y avoir des commentaires quant à la structure ou aux contenus, les remarques peuvent être envoyées à B.Morand-Aymon ([bma@alice.ch](mailto:bma@alice.ch)) ou D.Juillerat ([didier.juillerat@cip-tramelan.ch](mailto:didier.juillerat@cip-tramelan.ch)).

Il est prévu d'ouvrir le forum le plus rapidement possible. Il est demandé qu'un "flux" soit activé dans le forum. Les membres présents saluent le travail réalisé et contribueront à alimenter le site.

#### **5. Prochaine séance**

Lieu et date seront confirmés ultérieurement et annoncés sur le site.

La séance est levée à 15h00.

Elle est suivie (15:30-17:00) d'un débat contradictoire entre M. Christophe Reymond, Centre patronal, et Jean-Christophe Schwaab, secrétaire central USS, animé par M. Emmanuel Barraud, 24 h.

M. Rudolf Strahm, président du Forum suisse de la formation continue, invité, présente l'état des lieux concernant le dossier LFFC..

(voir : communiqué de presse, E.Barraud)

ME – 14 mai 2009